

Lundi 12 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 décembre 2011 à 14h se tiendra la 1^{ere} audience en appel à Toulouse pour plus de 200 ex-salariés, dans l'affaire des licenciements abusifs qui les opposent à SFR.

En 2007, SFR avait cédé aux groupes Téléperformance et Arvato trois sites relation clientèle pour l'euro symbolique ; soit plus de 1900 salariés transférés au terme de trois mois d'un conflit médiatisé.

En juillet 2010, le conseil des Prud'hommes de Toulouse avait condamné SFR et Téléperformance sur les accusations de licenciement abusif, de collusion frauduleuse et de délit de marchandage. SFR avait rapidement fait appel de cette décision unique en France. Car les deux groupes redoutent une issue qui pourrait leur être très préjudiciable, notamment en terme d'image. Les ex-salariés eux, attendent que justice leur soit rendue pour enfin pouvoir tourner la page.